



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU LOT

Association loi 1901
Siège social : 80 rue des Jardiniers
46000 CAHORS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU LOT

Association loi 1901

Siège social : 80 rue des Jardiniers

46000 CAHORS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E du Lot relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « *coopératives scolaires* » et les « *foyers coopératifs affiliés* » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* », les « *foyers coopératifs affiliés* » et le « *siège départemental* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes : en l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 8 janvier 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau
Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	27 357	26 376
Terrains					Report à nouveau	541 682	513 096
Constructions					Résultat de l'association	15 933	29 567
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	3 648	3 395	253	671	Total	584 972	569 039
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE				50	Fonds reportés et dédiés	6 229	4 424
Autres immobilisations financières					Provisions pour risques		
Total	3 648	3 395	253	721	Provisions pour charges	5 437	2 737
					Total	11 666	7 161
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 191		1 191	936	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	1 014		1 014	772	Emprunts & dettes financières	368 954	382 727
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 452	5 557
Autres créances (dont erreurs débitrices)	4 380		4 380	6 600	Dettes fiscales et sociales	3 004	2 972
Trésorerie	979 130	12 920	966 210	959 938	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance					Autres dettes (dont erreurs créditrices)		1 511
Total	985 715	12 920	972 795	968 246	Produits constatés d'avance		
					Total	376 410	392 767
TOTAL	989 363	16 315	973 049	968 968	TOTAL	973 049	968 968



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

	2018/2019	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	301 545	299 740
Ventes de produits	262 447	282 639
Prestations de service et animations	124 760	117 013
Subventions d'exploitation	348 811	318 837
Dons et Mécénat	1 964	
Contributions financières	15 521	14 236
Autres produits divers de gestion courante	77 904	89 544
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	4 424	5 295
Total	1 137 376	1 127 304
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	175 396	177 554
Variation des stocks de fournitures à céder	-255	568
Achats de fournitures administratives	3 279	3 241
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	797 063	763 785
Aides financières	9 875	8 432
Impôts et taxes	-637	1 412
Salaires	12 674	12 109
Charges sociales	4 087	4 270
Autres charges	81 353	76 555
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	23 356	14 200
Dotations aux provisions	2 700	527
Reportes en fonds dédiés	6 229	4 424
Total	1 115 119	1 067 076
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	22 257	60 228
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	6 869	7 287
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	6 869	7 287
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions	2 578	2 153
Total	2 578	2 153
RESULTAT FINANCIER (II)	4 292	5 134
RESULTAT COURANT (I + II)	26 549	65 362
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	51 433	55 106
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	51 433	55 106
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	62 049	90 901
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	62 049	90 901
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-10 616	-35 795
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	15 933	29 567
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	75 570	77 853
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	75 570	77 853

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU LOT

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités)

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	973 048,60 €	968 967,74 €
Résultat de l'exercice :	15 932,82 €	29 567,36 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	171	178
dont coopératives et foyers agrégés :	171	178
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	11 831	12 075
Heures de bénévolat du siège départemental	392	392
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	2 356	2 439
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	2	2 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	75 570 €	77 853 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 23 070 € soit environ 2,09% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DU LOT

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	15 932,82	{	dont 2 351,11 pour le siège départemental dont 13 581,71 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	4 379,94	{	dont 4 379,94 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	0,00	{	dont 0,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	966 209,91	{	dont 410 945,98 pour le siège départemental dont 555 263,93 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 247,16 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	23 356,03	{	dont 417,89 pour le siège correspondant aux amortissements dont 22 938,14 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			134,14 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 195 678,31	{	dont 76 170,71 pour le siège départemental dont 1 119 507,60 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 546,83 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 179 745,49	{	dont 73 819,60 pour le siège départemental dont 1 105 925,89 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 467,40 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			79,43 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Comptacoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	106	106
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	62%	60%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	121	138
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	4	4
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	152	157
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	1	3
Participants aux séances de formation (estimation)	3	23


BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU LOT

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	27 357	26 376
Terrains					Résultat du siege de l'association	2 351	981
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	29 708	27 357
Autres immobilisations corporelles	3 648	3 395	253	671	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds reportés et dédiés	6 229	4 424
Prêts OCCE				50	Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	5 437	2 737
Total	3 648	3 395	253	721	Total	11 666	7 161
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 191		1 191	936	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	1 014		1 014	772	Emprunts & dettes financières	368 954	382 727
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 452	5 557
Autres créances	4 380		4 380	6 600	Dettes fiscales et sociales	3 004	2 972
Trésorerie	423 866	12 920	410 946	418 256	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance					Autres dettes		1 511
Total	430 451	12 920	417 531	426 564	Produits constatés d'avance		
					Total	376 410	392 767
TOTAL	434 099	16 315	417 785	427 286	TOTAL	417 785	427 286



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU LOT

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

	2018/2019	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	23 100	22 968
Ventes de produits	2 714	3 019
Prestations de service et animations	4 021	4 086
Subventions d'exploitation	16 030	14 303
Dons et Mécénat	1 964	
Contributions financières	15 521	14 236
Autres produits divers de gestion courante	1 527	841
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	4 424	5 295
Total	69 302	64 748
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 638	920
Variation des stocks de fournitures à céder	-255	568
Achats de fournitures administratives	3 279	3 241
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	30 812	33 706
Aides financières	9 875	8 432
Impôts et taxes	-637	1 412
Salaires	12 674	12 109
Charges sociales	4 087	4 270
Autres charges	423	671
Dotations aux amortissements et dépréciations	418	381
Dotations aux provisions	2 700	527
Reports en fonds dédiés	6 229	4 424
Total	71 242	70 661
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-1 941	-5 913
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	6 869	7 287
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	6 869	7 287
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions	2 578	2 153
Total	2 578	2 153
RESULTAT FINANCIER (II)	4 292	5 134
RESULTAT COURANT (I + II)	2 351	-779
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 760
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		1 760
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		1 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 351	981
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	10 780	10 780
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	10 780	10 780

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2019, qui dégage un excédent de 2 351.11 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	3 648,21			3 648,21
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	3 648,21			3 648,21

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

NEANT

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	2 976,83	417,89		3 394,72
Mobilier de bureau	20%				
Total		2 976,83	417,89		3 394,72

2. Immobilisations financières

NEANT

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode « premier rentré, premier sorti »

1191.40


BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU LOT

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	27 357	26 376
Terrains					Résultat du siege de l'association	2 351	981
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	29 708	27 357
Autres immobilisations corporelles	3 648	3 395	253	671	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds reportés et dédiés	6 229	4 424
Prêts OCCE				50	Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	5 437	2 737
Total	3 648	3 395	253	721	Total	11 666	7 161
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 191		1 191	936	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	1 014		1 014	772	Emprunts & dettes financières	368 954	382 727
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	4 452	5 557
Autres créances	4 380		4 380	6 600	Dettes fiscales et sociales	3 004	2 972
Trésorerie	423 866	12 920	410 946	418 256	Comptes courants OCCE		
Charges constatées d'avance					Autres dettes		1 511
Total	430 451	12 920	417 531	426 564	Produits constatés d'avance		
					Total	376 410	392 767
TOTAL	434 099	16 315	417 785	427 286	TOTAL	417 785	427 286



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU LOT

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

	2018/2019	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	23 100	22 968
Ventes de produits	2 714	3 019
Prestations de service et animations	4 021	4 086
Subventions d'exploitation	16 030	14 303
Dons et Mécénat	1 964	
Contributions financières	15 521	14 236
Autres produits divers de gestion courante	1 527	841
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	4 424	5 295
Total	69 302	64 748
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 638	920
Variation des stocks de fournitures à céder	-255	568
Achats de fournitures administratives	3 279	3 241
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	30 812	33 706
Aides financières	9 875	8 432
Impôts et taxes	-637	1 412
Salaires	12 674	12 109
Charges sociales	4 087	4 270
Autres charges	423	671
Dotations aux amortissements et dépréciations	418	381
Dotations aux provisions	2 700	527
Reports en fonds dédiés	6 229	4 424
Total	71 242	70 661
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-1 941	-5 913
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	6 869	7 287
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	6 869	7 287
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions	2 578	2 153
Total	2 578	2 153
RESULTAT FINANCIER (II)	4 292	5 134
RESULTAT COURANT (I + II)	2 351	-779
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 760
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total		1 760
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		1 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 351	981
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	10 780	10 780
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	10 780	10 780

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	881,50		881,50
Usagers autres	132,36		132,36
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	1 013,86		1 013,86

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

6. Autres créances

Aide financière Fédération aux honoraires CAC 18-19	2 230.00
Acompte sur charges et salaires juillet et août 19	<u>2 149.94</u>
	4 379.94

7. Trésorerie

Obligations BPCE 12.50% PERP 30/09/2019	50 920.00
Comptes à terme FIDELIS éch 25/04/2022	200 000.00
Compte à terme FIDELIS éch 07/07/2022	40 000.00
Intérêts courus sur VMP	5 378.83
BPOC	-368 953.75
Banque Postale	681.46
Livret A	76 500.00
Intérêts courus à recevoir	385.69
Compte financier souscription Altireso	10 000.00
Compte à terme 85524159428	<u>40 000.00</u>
	54 912.23
Provisions titres BPCE	<u>-12 920.00</u>
	41 992.23

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	2 736,95	409,65		3 146,60
Provisions pour charges	2 736,95	409,65		3 146,60
Immobilisations financières	10 342,46	2 577,54		12 920,00
Usagers				
Autres créances		2 290,00		2 290,00
Provisions pour dépréciations	10 342,46	4 867,54		15 210,00
Total	13 079,41	5 277,19		18 356,60
		Dotations / reprises d'exploitation	2 699,65	
		Dotations / reprises financières	2 577,54	
		Dotations / reprises exceptionnelles		
		Total	5 277,19	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Banque Populaire Occitane 18-19	1 000,00		1 000,00	
banque Populaire Occitane 19-20		1 000,00		1 000,00
ERASMUS J CALVET APAJH	3 423,91	5 229,26	3 423,91	5 229,26
Total	4 423,91	6 229,26	4 423,91	6 229,26

4. Emprunts et dettes assimilées

NEANT

5. Fournisseurs

Fournisseurs Message Imprimerie (les Petites Plumes)	922.47
Fournisseurs, factures non parvenues CAC 18-19	3 480.00
Fournisseurs, factures non parvenues JPA	<u>50.00</u>
	4 452.47

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	761.00
Urssaf	251.92
Retraite complémentaire	241.19
Prévoyance	19.64
Mutuelle	63.48
ETAT Charges à payer	<u>1667.00</u>
	3 004.23

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

NEANT

8. Autres dettes

NEANT

9. Produits constatés d'avance

NEANT

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	11 831	12 075
Cotisation nationale par coopérateur	1,110 €	1,090 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,84 €	0,81 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	23 070,45	22 942,50
Cotisations versées à la Fédération	13 132,41	13 161,75
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	13 132,41	13 161,75

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères ERASMUS + RECTORAT	12 480,40	8 360,96
Subventions conseil départemental	1 350,00	1 350,00
Subventions FDVA	1 200,00	
Autres subventions BPOC	1 000,00	4 591,70
Total	16 030,40	14 302,66
Dont versées aux coopératives	9 875,05	8 432,21

3. Contributions financières

Aides Fédération OCCE :	
- Emploi	12 665.32
- Autres aides EBP OBSERVATOIRE CAC	<u>2855.52</u>
	15 520.84

4. Produits exceptionnels

Dons divers reçus	98.00
Abandons de frais par bénévoles	<u>1 866.33</u>
	1 964.33



Coopérons dès l'École

5. Charges exceptionnelles

NEANT

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

NEANT

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Cahors, de locaux dépendant du groupe scolaire Zacharie Lafage situé 80 rue des Jardiniers (environ 72 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 392 heures de travail valorisées à 10 780.00 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Populaire Occitane :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque BPOC (convention du 28/06/2006). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	152	156
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	489 955.44	483 714.27
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	3 186.98	8 215.78
Montant des impôts dus par l'AD	1 013.00	1 513.00
Montant des intérêts acquis nets après impôts	2 173.98	6 702.78
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%